

► Informations aux parents des élèves
de 7^e et 8^e années

Juin 2018

► Demi-cycle
7-8 et cycle 3
rénové

► cycle 2

CE2

Plan de la présentation

1. Demi-cycle 7-8 : principes et organisation
2. Grilles horaires
3. Éléments essentiels de la 8^e année
4. Conditions de promotion 8^e → 9^e
5. Synthèse du cycle 3 rénové
6. Disciplines à niveaux : admission dans les niveaux en 9^e et 10^e années
7. Éléments essentiels du cycle 3
8. Visées du changement
9. Structure des années 9 et 10
10. Références

1. Demi-cycle 7-8 : principes et organisation

1. Rattachement de la 8^e année au cycle 2 et mise en place du demi-cycle 7-8 lors de la rentrée scolaire 2015-2016.
2. Système d'évaluation :
 - a) codes en 7^e année;
 - b) notes et moyennes en 8^e année.
1. Des duos d'enseignants sont mis en place dans le demi-cycle 7-8. Ces duos chargés de suivre les élèves de ce demi-cycle pourront collaborer en bénéficiant d'un facteur de proximité.
2. A terme, un élève du demi-cycle 7-8 devra suivre sa scolarité sur le même site. Lors de nouvelles constructions, les autorités scolaires veilleront à ce que les classes de ce demi-cycle soient regroupées sur le même site.

2. Grilles horaires

Domaines disciplinaires	Disciplines	Nombre de périodes en 7 ^e année	Nombre de périodes en 8 ^e année
Arts	Activités créatrices manuelles	4	2
	Arts visuels		1
	Musique		1
Corps et mouvement	Éducation physique	3	3
Langues	Français	9	7
	Allemand	2	3
	Anglais	2	2
Mathématiques et sciences de la nature	Mathématiques	6	6
	Sciences de la nature	2	2
Sciences humaines et sociales	Géographie	2	3
	Histoire		
Formation générale	Formation générale	Intégrée dans les autres disciplines	
Capacités transversales		Développées sur l'ensemble des disciplines	
	Renforcement/Extension	1	1
Total		31	31

3. Éléments essentiels de la 8^e année

Dernière année du cycle 2

Travail des enseignant-e-s en équipes pédagogiques

Disciplines communes à l'ensemble des élèves

Notes et moyennes

Appui spécifique

4. Conditions de promotion 8^e → 9^e

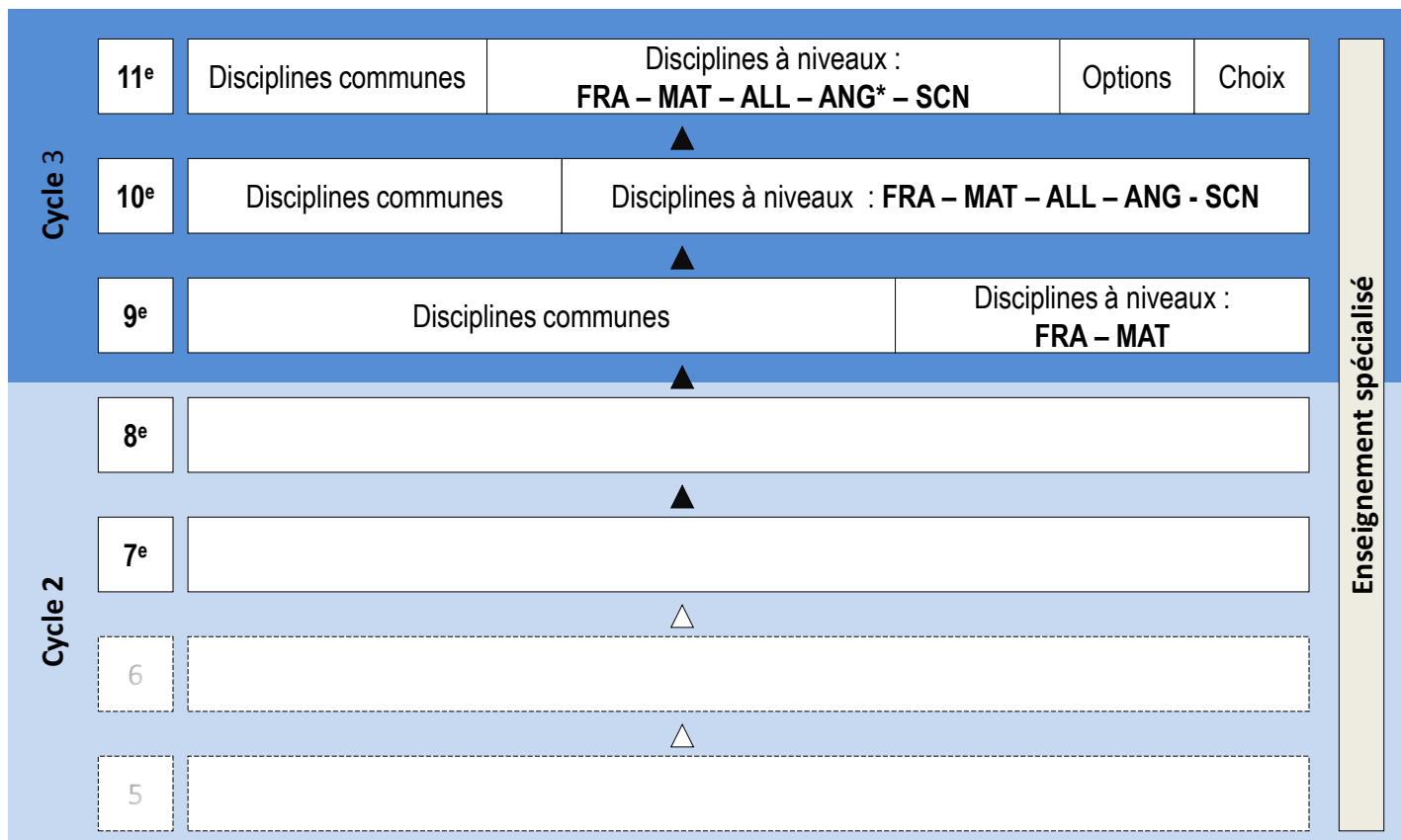
Pour être promu au terme de la 8^e année, il faut :

a) avoir une moyenne générale de 4,0 au moins

b) avoir au moins 8 points en FRA et en MAT

c) ne pas avoir de moyenne annuelle inférieure à 3

5. Synthèse du cycle 3 rénové



*L'ANG fait aussi partie des disciplines à choix en 11^e année

6. Structure des années 9 et 10

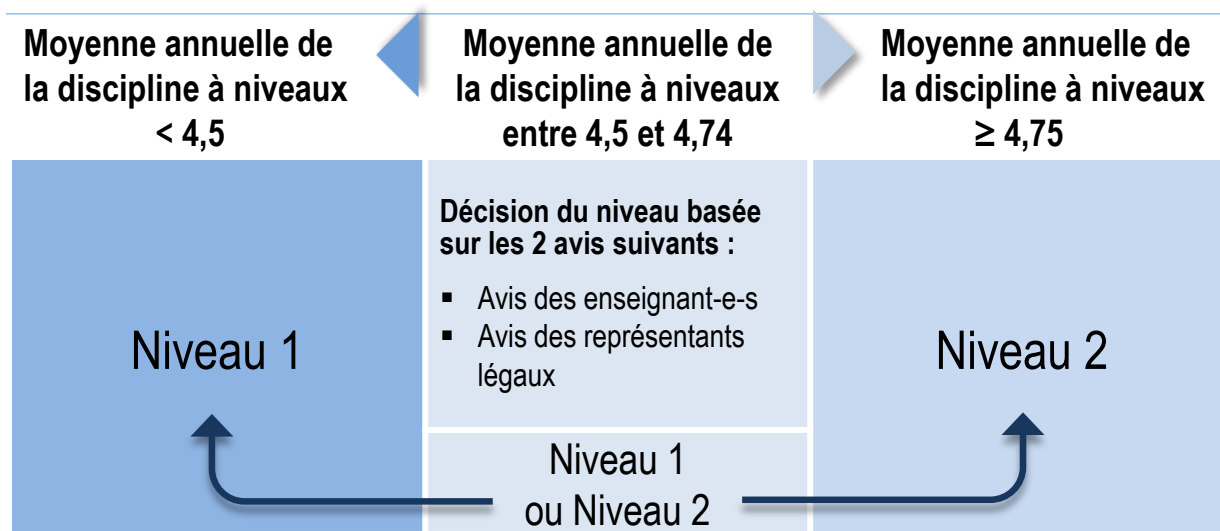
1. En 9^e année, les disciplines à niveaux sont le français et les mathématiques. Pour l'enseignement de ces disciplines, les élèves sont répartis dans des groupes à niveaux et proviennent de plusieurs classes.

DISCIPLINES À NIVEAUX 1 ET 2	
FRA	MAT
DISCIPLINES COMMUNES	

2. Dès la 10^e année, les élèves suivent des cours à niveaux pour les disciplines suivantes : français, mathématiques, allemand, anglais, sciences de la nature. L'enseignement des autres disciplines est commun à tous les élèves.

DISCIPLINES À NIVEAUX 1 ET 2				
FRA	MAT	ALL	ANG	SCN
DISCIPLINES COMMUNES				

7. Disciplines à niveaux : admission dans les niveaux en 9^e et 10^e années



En fonction de la moyenne annuelle (FRA et en MAT en 8^e année / ALL, ANG et SCN en 9^e année) :

- moyenne annuelle égale ou supérieure à 4,75 → niveau 2;
- moyenne annuelle inférieure à 4,50 → niveau 1;
- moyenne annuelle comprise entre 4,50 et 4,74 → niveau 2 si les 2 avis sont concordants. En cas de divergence, l'avis des représentants légaux est prépondérant.

8. Éléments essentiels du cycle 3

2 niveaux d'enseignement dans les disciplines principales

Orientation progressive

Options pour tous les élèves en 11^e année

Profils des élèves au sortir de la scolarité obligatoire définis précisément pour chaque domaine disciplinaire

Meilleure orientation au sortir de la scolarité obligatoire

9. Visées du cycle 3

Valoriser et renforcer les compétences de tous les élèves

Renforcer la motivation des élèves

Favoriser une meilleure orientation des élèves par des niveaux spécifiques dans les disciplines principales

Développer des équipes pédagogiques

Permettre à l'élève de choisir des options en lien avec ses choix futurs en 11^e année

Diminuer le taux d'échec au postobligatoire

10. Références

1. Informations concernant la rénovation du cycle 3 pour les parents : www.rpn.ch/parentsC3
2. Évaluation au cycle 2 : <https://portail.rpn.ch/parents/eco-fam/Pages/ec-ev-c2.aspx>
3. Page «conditions d'accès au postobligatoire» et brochure d'information : www.ne.ch/conditions-postobligatoire